



La Municipalité de Grancy met au concours le poste de

## **concierge du collège et de la salle villageoise**

au taux d'occupation de 25 %, engagement par contrat de droit privé.

### **Conditions d'engagement :**

- nationalité suisse ou permis de séjour valable
- aptitude à travailler de manière indépendante
- sens des responsabilités
- flexibilité dans les horaires (parfois le week-end)
- poste idéal pour un couple
- logement de fonction de 3 pièces à disposition dès le 1<sup>er</sup> octobre 2019

**Entrée en fonction** : dès le 1<sup>er</sup> octobre 2019 ou à convenir

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'administration communale (tél. 021/861 14 80) ou de M. Olivier Devantay, syndic (tél. 079/446 00 94).

Les offres accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats, d'une photographie récente et d'un extrait récent de l'office des poursuites sont à adresser à la Municipalité de Grancy, Place de la Fontaine 1, 1117 Grancy jusqu'au vendredi 6 septembre 2019.

La Municipalité